

**Mieux qu'un lifting pour la station Louis Fargue à Bordeaux**

M.M. Alain Juppé, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Jean-Pierre Turon, vice-président de la Communauté urbaine en charge de l'eau et de l'assainissement, Jacques Debarge, directeur général travaux de la société Stereau et Jean Pierre Ermenault, directeur délégué de Lyonnaise des Eaux France ont procédé à l'inauguration, dans le cadre de la journée de l'Eau, de l'importante opération de rénovation de la station Louis Fargue à Bordeaux.

Une réalisation exemplaire dont la Communauté urbaine a tout lieu de se féliciter. Au total, 30 mois de travaux pour un investissement de près de 15,9 M € incluant la construction de 4 nouveaux bâtiments et la couverture intégrale des installations techniques. Rien à voir avec l'usine première version, livrée en 1975 sur un site alors peu urbanisé, dont il importait de revoir à la hausse les exigences de performance, tant pour la qualité de l'eau que celle de l'air.

Une réalisation dont l'intérêt est également rehaussé par les enjeux d'intégration urbaine de cet équipement situé dans un périmètre proche du centre-ville de Bordeaux. Faisant appel aux technologies les plus avancées, notamment en matière de traitement d'air, d'une facture architecturale soignée, ce dernier pourra à présent fonctionner en symbiose directe avec l'environnement urbain dans lequel il s'insère.

Plus de performances et moins de nuisances : telles sont, en résumé, les caractéristiques de cette opération qui décline renforcement de l'efficacité du prétraitement, amélioration de la décantation, traitement des odeurs, fiabilité du process industriel et accroissement du potentiel de l'usine... Bref, une rénovation placée sous le signe du superlatif, qui sera complétée dans une phase ultérieure, par une modernisation des processus de clarification et de traitement biologique.

La rénovation de la station Louis Fargue figure en bonne place au Schéma Directeur de traitement des eaux résiduaires urbaines arrêté en 1998 par les élus de la CUB. Ce programme volontariste de réhabilitation des équipements de traitement des eaux usées pèse au bas mot près de 166 M € et affirme la détermination de la Communauté urbaine à conjuguer qualité de vie et respect des ressources et des équilibres naturels.

**Contact presse : direction de la Communication**

**Charles-Marie Boret - Tél. 05 56 99 85 30**

**Alain Lamaison - Tél. 05 56 99 85 29 / 06 16 33 78 12**

## SCHEMA DIRECTEUR

### PRES DE 110 MILLIONS D'EUROS INVESTIS D'ICI 2005

110 M € d'ici 2005, près de 166 M € d'ici 2010 : le Schéma Directeur de traitement des eaux résiduaires urbaines pèse lourd dans les projections financières de la Communauté urbaine. Un programme qui a le mérite d'afficher clairement la couleur et d'en situer la portée à moyen terme, avec à la clé un double objectif : mise aux normes européennes des différentes unités de traitement et rationalisation de la filière.

. La réhabilitation de la station Louis Fargue à Bordeaux s'élève à 15,7 M €. Une deuxième phase de modernisation est programmée à l'horizon 2007 qui prévoit la modernisation du traitement primaire et du traitement biologique de l'eau. Une opération qui requiert en préalable l'extension de Clos de Hilde, puisque cette dernière permettra de soulager Louis Fargue d'une partie des effluents actuellement acheminés depuis Pessac et Mérignac.

. Deux unités entièrement nouvelles vont venir se substituer aux équipements de Cantinolle à Eysines et Sabarèges à Ambares. Les travaux viennent de démarrer, les nouvelles stations étant construites en vis à vis des précédentes. Coût estimatif : 17,6 M € pour Cantinolle, 17,5 M € pour Sabarèges et mise en service escomptée courant 2005.

. Deux importantes opérations vont ensuite s'enchaîner très rapidement entre 2004 et 2005 : création d'une nouvelle unité à Lille à Blanquefort (16,6 M €), d'une part et extension de Clos de Hilde à Bègles (40,9 M €), d'autre part. Cette extension permettra de doubler la capacité de traitement du site béglais (80 000 m<sup>3</sup> contre 38 500 m<sup>3</sup> aujourd'hui).

. Le secteur Bastide à Bordeaux devrait également accueillir une nouvelle unité prévue pour desservir un périmètre s'étendant jusqu'au bas Cenon, actuellement connecté à Clos de Hilde. Les travaux devraient démarrer en 2006 pour un coût estimatif de 17 M €.

. Différents travaux de mise en conformité des petites unités de traitement sont également programmés après 2005. Ils intéressent notamment les stations implantées à Ambès, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul.

## **TRAITEMENT DES EAUX USEES**

### **LES MOTS CLES**

#### **Le relevage**

Lorsque la configuration des lieux l'impose, les eaux usées à traiter sont relevées à l'aide de vis d'Archimède ou de pompes.

#### **Le prétraitement**

L'eau traverse plusieurs grilles successives, de plus en plus fines, qui permettent d'éliminer les plus gros déchets : c'est le dégrillage.

Les sables et graviers se déposent au fond de bassins conçus à cet effet et sont lavés, puis évacués : c'est le dessablage. Les graisses remontent grâce à l'injection d'air et sont collectées à la surface : c'est le déshuilage.

#### **Les traitements physico-chimiques**

La décantation dite primaire permet d'éliminer environ 70 % des matières en suspension. Ces dernières se déposent au fond du bassin : ce sont les boues primaires.

#### **Les traitements biologiques**

Via les micro-organismes naturellement présents dans l'eau, il s'agit de permettre la dégradation des matières organiques. Cette dégradation s'effectue dans des bassins d'aération et conduit également à la formation de boues.

#### **La clarification**

Elle permet de séparer, par décantation, l'eau épurée et les boues ou résidus secondaires issus de la dégradation des matières organiques. Cette opération s'effectue dans des bassins spéciaux dénommés « clarificateurs ».

#### **La désodorisation**

Au delà de la couverture des ouvrages, cette opération vise à capter les gaz malodorants, puis à les envoyer dans des « tours de lavage » où ils sont éliminés à l'aide de procédés physico-chimiques ou biologiques.